

# CHAM

Classes  
à Horaires  
Aménagés  
Musique

# M

Alto  
Clarinete  
Flûte traversière  
Hautbois  
Trombone  
Trompette  
Saxophone  
Percussions  
Violon  
Violoncelle

CHORALE,  
ORCHESTRE

Pratiques  
collectives

## MUSIQUE + ÉCOLE

Un enseignement musical organisé pendant  
le temps scolaire à l'école et au Conservatoire.

En partenariat avec l'Éducation Nationale.



Du CE1  
au CM2<sup>e</sup>

1

**Conservatoire  
Musique & Danse de Vienne**  
Le Trente - Espace Saint-Germain  
30, avenue du Général-Leclerc  
Directeur : Jean-Philippe Causse  
04 74 15 99 50  
[conservatoire@mairie-vienne.fr](mailto:conservatoire@mairie-vienne.fr)

2

**École élémentaire  
Table-Ronde**  
7, rue de la Table-Ronde  
Directrice : Betty Rouvière  
Tél. : 04 74 85 19 65  
[ce.0381430y@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381430y@ac-grenoble.fr)

3

**Inspection de l'éducation Nationale**  
Bâtiment « Le Mirage » - Espace Saint-Germain  
30, avenue du Général-Leclerc - 38200 Vienne  
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Zakiya Nour  
Tél. : 04 74 53 33 22

**Vienne**  
Qualité de VILLE

**Conservatoire  
Musique & Danse**

Conservatoire à Rayonnement Communal

# CHAM

Classes  
à Horaires  
Aménagés  
Musique



Du CE1  
au CM2

**École Table-Ronde**

**Conservatoire Musique  
& Danse de Vienne (CRC)**

**Vienne**  
Qualité de VILLE



**Classes  
à Horaires  
Aménagés  
Musique**

**C'EST  
QUOI**

**Les classes à Horaires Aménagés Musique (CHAM) permettent à des enfants motivés par la musique de concilier leur scolarité avec un enseignement artistique approfondi.**

Le but n'est pas de former des musiciens professionnels, mais de prodiguer un enseignement complet dans lequel la musique joue un rôle moteur et fédérateur.

**Les CHAM proposent une éducation musicale centrée sur les pratiques collectives (chant choral, orchestre/ateliers et formation musicale).**

Le cours d'instrument individuel ou collectif débute dès le second semestre du CE1, après un parcours découverte qui permet d'orienter l'enfant dans le choix de son instrument, en tenant compte des effectifs des classes instrumentales.

**Les CHAM sont intégrées au projet de l'école Table-Ronde.** L'enseignement général est dispensé dans le respect des programmes officiels.

**Les CHAM peuvent accueillir les enfants de toute l'agglomération viennoise (dérogation de droit).** Une vingtaine de places en CE1 sont ouvertes aux enfants débutants, et quelques places en CE2, CM1 et CM2 pour les enfants non débutants.



**Inscription  
gratuite**

**L'inscription en CHAM est gratuite,** seuls restent à la charge des parents les frais concernant le matériel (partitions, contrat ou location d'instruments).

**L'engagement de l'enfant accompagné par ses parents est essentiel à la réussite du projet.**

..... **Réunion d'information** .....



**À 17h**

**Judi 30 avril 2026  
à l'École Table-Ronde**



**Classes  
à Horaires  
Aménagés  
Musique**

**COMMENT  
S'INSCRIRE**

**1**

## **Dossier de demande d'admission**

**À demander à l'école Table-Ronde**

De préférence par voie numérique  
[ce.0381430y@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381430y@ac-grenoble.fr)

..... **2** .....

## **Préinscription et rencontre test**

Évaluation de la motivation et des aptitudes par les professeurs du Conservatoire et par l'équipe pédagogique de l'école Table-Ronde :

**Mercredi 3 juin 2026**

**au Conservatoire Musique  
& Danse de vienne**

Le Trente - Espace Saint-Germain  
30, avenue Général-Leclerc  
(chaque enfant recevra  
une convocation individuelle)

..... **3** .....

## **Admission définitive**

Elle est prononcée par l'inspection de l'Éducation Nationale à l'issue des tests, lors d'une commission où siègent directeurs et professeurs de l'école Table Ronde et du Conservatoire.